



LE TAMBOUR DE VILLE - BLÂMONT

Dimanche 1^{er} MARS
15 h

Sonic le film
De Jeff Fowler
Durée : 1h40
Genre : Aventure

Samedi 7 MARS
20 h 30

Ducobu 3
De Elie Semoun
Durée : 1h30
Genre : Comédie

Dimanche 8 MARS
15 h

L'appel de la forêt
De Chris Sanders
Durée : 1h45
Genre : Aventure

Lundi 9 MARS
14 h

L'appel de la forêt
De Chris Sanders
Durée : 1h45
Genre : Aventure

Samedi 14 MARS
20 h 30

Invisible Man
De Leigh Whannell
Durée : 1h30
Genres : Fantastique, Epouvante

Dimanche 15 MARS
15 h

10 jours sans maman
De Ludovic Bernard
Durée : 1h45
Genre : Comédie

Samedi 21 MARS
20 h 30

De Gaulle
De Gabriel Le Bomin
Durée : 1h48
Genre : Historique, Biopic, Guerre

Dimanche 22 MARS
15 h

Mine de rien
De Mathias Mlekuz
Durée : 1h25
Genre : Comédie

Mercredi 25 MARS
15 h

En avant
De Dan Scanlon
Durée : 1h42
Genre : Animation, Fantastique

Samedi 28 MARS
20 h 30

Papi-sitter
De Philippe Guillard
Durée : 1h37
Genre : Comédie

Dimanche 29 MARS
14 h

Cyrille agriculteur
30 ans, 20 vaches, du lait, du beurre, des dettes
De Rodolphe Marconi
Durée : 1h25
Genre : Documentaire

Dimanche 29 MARS
15 h 45

En avant
De Dan Scanlon
Durée : 1h42
Genre : Animation, Fantastique

15 mars 2020 : aux urnes citoyens !

Le dimanche 15 mars, le bureau de vote pour les élections municipales et communautaires sera ouvert de 8 h à 18 h. Pour voter, l'électeur doit présenter un titre d'identité (art. R. 60), dont les plus fréquents sont précisés par l'arrêté du 16 novembre 2018 :

- Carte nationale d'identité ;
- Passeport ;
- Carte vitale avec photographie ;
- Carte du combattant avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre ;
- Carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie ;
- Permis de conduire sécurisé conforme au format « Union européenne » ;
- Permis de chasser avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage ;
- ...

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, qui peuvent être présentés s'ils sont périmés depuis moins de cinq ans.

Pour rappel, il n'est pas possible de panacher les listes ou de rayer les noms de certains candidats : il faut se prononcer pour une liste complète, présentant simultanément à Blâmont 15 conseillers municipaux et 5 conseillers communautaires (les listes peuvent présenter des conseillers supplémentaires : 2 pour les municipaux, 1 pour les communautaires).

Listes : les délais d'impression du présent bulletin ne permettent pas d'indiquer les listes déposées, puisque la clôture du dépôt des candidatures n'a eu lieu que le jeudi 27 février à 18 h. Rappelons aussi que l'éventualité d'un second tour le 22 mars 2020 ne se produira que si trois listes au moins sont en concurrence.

Mairie de Blâmont
Place de l'Hôtel de Ville
54450 Blâmont
03 83 76 28 28
mairie@blamont.fr
http://blamont.fr
Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi
10-12 h & 15-17 h



Permis de démolir - 24 janvier

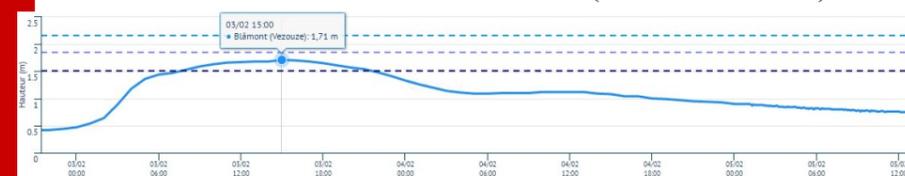
Le vendredi 24 janvier au matin, les usagers de l'école primaire ont pu constater que l'hôpital 3H santé venait de faire poser le panneau « Permis de démolir » pour l'intégralité de l'ancien collège. Après l'obtention du permis en septembre 2019, les démolisseurs, choisis par l'hôpital, vont donc entrer en œuvre pour, comme l'indique le permis, amener la surface de 4430 m² de bâtiments à 0, et permettre ainsi la reconstruction à neuf d'un Ehpad, selon des plans sur lesquels planchent les architectes.

PERMIS DE DEMOLIR	
BENEFICIAIRE	3 H SANTE 62, rue Principale 54480 CREY-SUR-VEZOUBE
DELIVREE LE	17 Septembre 2019
PAR	Monsieur le MAIRE DE LA VILLE DE BLAMONT
ARCHITECTE	Vincent MERAULT ARCHITECTES 208, rue Saint-Maur 75019 PARIS
NATURE DES TRAVAUX	Démolition de l'ancien collège du Château
SUPERFICIE DU TERRAIN	8.334 m ²
SUPERFICIE DES BATIMENTS AVANT DEMOLITION	4.430 m ²
SURFACE DES BATIMENTS APRES DEMOLITION	0,00 m ²
SURFACE SUPPRIMEE	4.430 m ²
HAUTEUR DU BATIMENT	---

DOSSIER CONSULTABLE EN MAIRIE DE BLAMONT
Heur de Ven - 54450 BLAMONT

Inondations : plus de peur que de mal - 3 février

L'eau de la Vezouze est montée très vite dans la matinée de ce 3 février, pour culminer à 1,71 mètre vers 15 h, dépassant largement les 1,51 mètre du 2 février 2013 (mais sans atteindre les 1,85 mètre du 5 octobre 2006, ou les terribles 2,16 mètres du 13 janvier 2004). Un tel événement nous montre qu'il faut rester vigilant en matière de constructions et de sécurité (notamment en cas de circulation sur routes inondées), même s'il est très improbable de revivre un 29 décembre 1947 avec 2,85 mètres relevés à Lunéville (voir bulletin n° 30).





Repas des seniors - 26 janvier

Le dimanche 26 Janvier a eu lieu le traditionnel repas des anciens dans les salons de l'Hôtel de Ville de Blâmont. La journée, animée par Patrick Perrin, s'est déroulée dans une ambiance très festive. Au programme, un excellent repas très apprécié de tous, de la musique, de la danse, de l'animation. Cette année, la doyenne de l'assemblée, Madame Simone Thomas, et le doyen, Monsieur Jean Thierry, ont été mis à l'honneur. Pour clôturer les festivités, c'est autour de la galette que rois et reines se sont vus remettre quelques présents, avec le chant fétiche « faites tourner les serviettes ».



Fête des naissance 2019 - 7 février

Le CCAS a réuni en mairie, dans la salle du conseil municipal, les enfants nés en 2019 : 9 pour cette année. De jolis petits vêtements, livres et jouets, choisis par Hélène Jeandel, ont été remis aux petits. Dans une ambiance chaleureuse, frères et sœurs et leurs parents ont pu déguster pâtisseries et bonbons.



Décor urbain

Les membres de l'atelier menuiserie (Vincent Salzard, Daniel Leyendecker, José Narjollet et Gérard Forini) ont imaginé, et réalisé de nombreuses décorations que chaque habitant pourra admirer au fil des rues.

La caserne des pompiers de Blâmont a fait don à la commune d'une très ancienne pompe à incendie manuelle des ateliers nancéens Gugumus. Remise en état par l'atelier menuiserie, repeinte, elle va ainsi embellir le parterre de la poste et lui



donner une seconde vie, rendant ainsi hommage à nos pompiers.



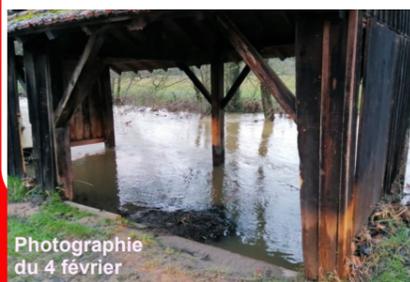
Travaux divers

- Les agents municipaux, encadrés par l'adjoint aux travaux Samuel Nitting, ont nettoyé la place de la meule et arraché la végétation envahissante.
- Pour donner harmonie et continuité à l'éclairage de la place du Général de Gaulle et de l'Hôtel de Ville, deux bornes lumineuses ont été installées.
- Afin d'assurer une meilleure sécurité pour les usagers qui empruntent les escaliers de l'église, les mains courantes, de part et d'autre, ont été rallongées pour une meilleure prise en main dès la première marche.



Réfection du lavoir - Suite

Les premiers travaux sur le lavoir (voir bulletin n° 39 - octobre 2019) ont évité à l'ancienne structure branlante d'être emportée par la crue du 4 février. Une bonne étoile veille sans doute sur ce lavoir, puisque la réfection du toit, entamée le 11 février, intervient providentiellement 24 heures après le passage de la tempête Ciara, évitant ainsi tout risque de dégâts sur une toiture neuve.



Photographie du 4 février



Médiathèque : nouveaux horaires

La médiathèque est fermée pendant les petites vacances scolaires, mais reste ouverte en juillet/août, le mercredi et le samedi, aux horaires habituels.

Et du 6 mars au 10 avril, exposition des tableaux de Flo Delfino, artiste peintre inspirée par l'art aborigène.

mercredi	de 14 h à 17 h
vendredi	de 15 h 30 à 17 h 30
samedi	de 10 h à 11 h 30

La carte postale du mois

1900 - Incident de frontière ?

Depuis 1871 et jusqu'à la première guerre mondiale, Blâmont est proche de la frontière allemande, à Avricourt au nord, à Richeval vers l'est. La ville sera donc le lieu de plusieurs grandes manœuvres de l'armée française, comme en septembre 1900, celle de la 11^{ème} division, dont le 37^{ème} régiment d'infanterie parade ici, de la Grande Rue vers la place Carnot (rue du 18 novembre actuelle, vers la place du Général de



BLAMONT (M.-et-M.) - Les Grandes Manœuvres (Entrée du 37^{ème} de ligne, Place Carnot)



Gaulle). La région est inévitablement sujette à tensions et à incidents de frontières, rapportés par la presse nationale. Le journal « La Patrie » (et bien d'autres), s'enflamme ainsi sur un grave incident que ces soldats du 37^{ème} régiment auraient déclenché ce 15 septembre 1900, en traçant sur un poteau frontière des inscriptions injurieuses envers l'Allemagne, en violant son territoire, et entraînant une plainte de son ambassade et la consignation de tout le régiment. La réalité est bien moindre : seuls quelques soldats (sans arme) se sont aventurés jusqu'à Foulcrey (territoire allemand) pour y acheter du tabac, et quelques autres ont gravé leurs noms sur le poteau-frontière. Il n'y a eu aucun incident diplomatique,

mais les dix soldats qui ont eu la malchance d'être photographiés par des officiers allemands (en manœuvre eux aussi), ont écopé de 60 jours de prison. On pourrait multiplier, concernant Blâmont, cet exemple d'une presse toujours friande de polémiques sans fondement...



Cinéma - Retour vers le passé

Sur l'année 2019, plus de 7000 spectateurs ont assisté à 114 projections publiques (18 de plus que l'année précédente), dont 102 films différents et 8 en sorties nationales.



Don du sang - 31 janvier

Cette collecte du don du sang a accueilli 55 personnes dont 49 ont donné leur sang ; à signaler 3 nouveaux donneurs. L'établissement Français du sang (EFS), transmet sa reconnaissance, en premier lieu aux donneurs, sans qui rien ne serait possible, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont aidé à l'organisation de cette journée. La prochaine collecte aura lieu exceptionnellement le **mercredi 22 avril**.

A ne pas manquer

Lundi 9 mars	De 14 h à 16 h 30, en mairie, atelier <i>Mémoire et Amitié</i> .
Vendredi 6 mars	De 14 h à 16 h, local rue des Capucins, permanence <i>Solidarité dans le Blâmontois</i> .
Dimanche 15 mars	De 8 h à 18 h, ELECTIONS MUNICIPALES
Vendredi 20 mars	De 14 h à 16 h, local rue des Capucins, permanence <i>Solidarité dans le Blâmontois</i> .
Lundi 23 mars	De 14 h à 16 h 30, en mairie, atelier <i>Mémoire et Amitié</i> .

